

Santé somatique et troubles psychiques sévères : d'un constat d'inégalités à la mise en œuvre de solutions

Esther Toutou-Burckard^{1,2*}, Delphine Moreau³, Magali Coldefy², Antoinette Prouteau⁴, Cécile Cousyn⁵, Anita Haïk⁶, Natalie Giloux⁶, Coralie Gandré²

1. Université d'Aix-Marseille.

2. Institut de recherche et documentation en économie de la santé.

3. École de hautes études en santé publique.

4. Université de Bordeaux.

5. Centre de santé communautaire et planétaire, Le Jardin.

6. Centre hospitalier Le Vinatier.

* toutou@irdes.fr

1 UN CONSTAT ALARMANT : DES VIES PLUS COURTES

La surmortalité des personnes vivant avec un **trouble psychique sévère** (trouble bipolaire, psychotique et dépression sévère) est bien établie, avec une **espérance de vie réduite de 13 ans** chez les ♀ et **16 ans** chez les ♂ en France, et un **risque de mortalité prématurée quadruplé** (Coldefy & Gandré, QES, 2018).

2 DES OBSTACLES PERSISTANTS DANS LES PARCOURS DE SOINS

Les recherches montrent que, face à une même maladie somatique (comme un cancer), les personnes vivant avec un trouble psychique sévère :

- ont **moins accès aux examens diagnostiques recommandés**,
- subissent des **délais plus longs entre diagnostic et traitement**,
- reçoivent des **traitements plus invasifs mais moins intensifs**,
- bénéficient d'un **suivi post-thérapeutique moins fréquent**.

Des approches qualitatives révèlent aussi d'autres obstacles :

- **Stigmatisation de la part des professionnels de santé** : infantilisation, pessimisme sur le rétablissement, pratiques parfois violentes, préjugés persistants : idées reçues sur les capacités ou besoins des personnes concernées, *diagnostic overshadowing*.
- **Organisation des soins inadaptée** : cloisonnement et manque de communication entre équipes psychiatriques et somatiques.

Session SP12

« Santé mentale et cancers »

6 novembre 2025, 16h30



3 UNE INNOVATION LOCALE : UN DISPOSITIF INTÉGRÉ AU SERVICE DE LA SANTÉ GLOBALE

Depuis 2022, le Centre médico-psychologique (CMP) de Bron et le centre de santé 'Le Jardin' partagent leurs locaux pour offrir un accompagnement global et coordonné. Cette collaboration innovante permet :

- des **échanges cliniques réguliers** et des **protocoles d'adressage** formalisés,
- une **prise en charge somatique** assurée pour les **usagers du CMP sans médecin traitant**,
- des **groupes thérapeutiques co-animés** (sommeil, activité physique...),
- un **accueil inclusif et déstigmatisant**,
- des **formations communes** pour les professionnels,
- une **dynamique communautaire** qui prend en compte les inégalités, l'écologie et les questions de genre.

⇒ Une coopération étroite entre psychiatrie et médecine générale est possible en plaçant la personne au cœur de son parcours de santé.

Session SC6

« Participation des usagers en action »

6 novembre 2025, 9h



4 EU-MIND : VERS UNE INTÉGRATION EUROPÉENNE DES SOINS

L'initiative européenne EU-MIND met en avant la **diversité des modèles de soins intégrés en Europe** pour les personnes vivant avec un trouble psychique sévère, reposant sur des leviers variés :

- **éducation thérapeutique** des patients,
- **nouveaux métiers dédiés à la coordination** (case managers, infirmiers de pratique avancée...),
- **intégration au sein des soins primaires ou spécialisés**,
- **colocalisation** des soins somatiques et psychiatriques...

Néanmoins, la **prise en compte du point de vue des personnes concernées** dans le développement de ces nouveaux modes d'organisation des soins **demeure parcellaire**.

L'initiative EU-MIND vise donc à élaborer, grâce à une **méthode Delphi**, un **consensus entre usagers, proches, professionnels, et décideurs** sur les **caractéristiques organisationnelles des dispositifs de soins intégrés à privilégier** pour les personnes vivant avec un trouble psychique sévère en Europe, centrées sur leurs besoins réels. **Résultats connus en 2026 !**

